



HONORAIRES

Barèmes au 1/04/2017

TRANSACTION	
Jusqu'à de 200 000 €	6% TTC
de 200 001 € à 600 000 €	5% TTC
de 600 001 € à 800 000 €	4,5% TTC
Au-delà de 800 000 €	4% TTC

La charge de la rémunération incombe à l'acquéreur sauf exception

Nos honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution de dossier

Locations "Habitations"		
Honoraires correspondant à	Charge locataire TTC	Charge bailleur TTC
Visite du logement, Constitution du dossier et Rédaction du contrat - Zone tendue	10 € / m ²	10 € / m ²
Réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € / m ²	3 € / m ²
Frais d'entremise et de négociation		3 % du loyer annuel hors charge

Le locataire ne peut pas payer des frais d'honoraires supérieurs au bailleur

La gestion locative est assurée par l'agence des Oliviers - BG GESTION

Siège social : 53 rue de la division Leclerc - 78460 CHEVREUSE

Etablissement secondaire : 2 bis rue de Port Royal - 78960 VOISINS LEZ

GESTION LOCATIVE	
Honoraires forfaitaires calculés sur le loyer mensuel charges comprises	7,8 % TTC
Garantie des loyers impayés Optionnelle	2,15 % TTC

TVA incluse au taux de 20 %